



***RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***

***A***

***L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

***EXERCICE 2022***

# **SOMMAIRE**

*Pages*

<b><i>PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES</i></b>	<b><i>5</i></b>
Répartition du capital et des droits de vote	5
Conditions d'accès aux assemblées générales	5
Composition du Conseil d'Administration	6
<b><i>L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2022</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b><i>ACTIVITES DE LA COMPAGNIE</i></b>	<b><i>11</i></b>
Production	11
Sinistres & Sinistralité	13
Gestion financière	14
<b><i>RESULTATS DE LA COMPAGNIE EN 2022</i></b>	<b><i>15</i></b>
L'activité non-vie	15
L'activité vie	19
Les frais généraux	20
Les résultats techniques	20
Le résultat net	21
Répartition des bénéfices	21
Renforcement des fonds propres	22
<b><i>NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES</i></b>	<b><i>22</i></b>
Ratios réglementaires	22
Contrôle interne et gouvernance	23
Lutte contre le blanchiment d'argent	24
<b><i>LE TITRE ASTREE EN BOURSE</i></b>	<b><i>25</i></b>
<b><i>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE</i></b>	<b><i>25</i></b>
Le système d'information	25
L'évolution de l'effectif	26
La formation	26
<b><i>EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2023</i></b>	<b><i>27</i></b>

## ***PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES***

**Dénomination :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Nationalité :** Tunisienne

**Siège Social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 TUNIS

**Téléphone :** 71-904-211

**Fax :** 71-902-723

**Site Web :** www.astree.com.tn

**Date de constitution :** 1949

**Durée :** 99 ans

**Registre National des Entreprises :** 0000080S

**Matricule fiscal :** 000080SPM000

**Capital social :** 30 000 0000 Dinars

**Objet social :** Entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

**Régime fiscal :** Droit commun

**Loi applicable :** Loi 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances.

### ***Répartition du capital et des droits de vote***

Au 31 décembre 2022, le capital social de l'ASTREE est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	%
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	4 193 100	<b>69,88 %</b>
<b>Actionnaires Etrangers</b>	1 806 900	<b>30,12 %</b>
<b>Total</b>	<b>6 000 000</b>	<b>100%</b>

### ***Conditions d'accès aux assemblées générales***

L'Assemblée Générale est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

# ***Composition du Conseil d'Administration***

## ***Président du Conseil d'Administration***

**M. Mohamed Habib BEN SAAD**

## ***Directeur Général***

**M. Abdel Monem KOLSI**

## ***Administrateurs***

M. Zouheir HASSEN

M. Ahmed KAMMOUN

M. Mohamed TRIFA : Administrateur indépendant

M. Sami ZGHAL : Administrateur indépendant

La Banque de Tunisie

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel -GACM-

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-

## ***Comités rattachés au Conseil d'Administration***

Comité Permanent d'Audit Interne

Comité des Risques

Comité de Nomination et de Rémunération

## ***Commissaires aux Comptes***

Cabinet « GAC » représenté par Madame Selma LANGAR

Cabinet « CMC » représenté par Monsieur Cherif BEN ZINA

**Conjoncture internationale <sup>1</sup>**

La conjoncture internationale a été marquée en 2022 par :

- La révision à la baisse, par la Banque Mondiale, des prévisions de la croissance économique dans le monde pour les années 2023 et 2024.
- La baisse des taux de chômage dans la plupart des pays industrialisés.
- La hausse de la plupart des prix internationaux des produits de base en 2022.
- La décélération de l'inflation au cours des derniers mois de 2022.
- L'appréciation notable du dollar vis-à-vis des principales devises, en 2022, notamment l'euro.
- Le resserrement des politiques monétaires des principales Banques Centrales dans le but de juguler l'inflation.

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2023, la Banque Mondiale (BM) a révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique mondiale à 1,7% en 2023, soit 1,3 point de pourcentage de moins que pour ses prévisions du mois de juin 2022, contre 2,9% estimée pour l'ensemble de l'année 2022. Cette baisse qui a concerné 95% des pays avancés et 70% des pays émergents et en développement s'explique, principalement, par la hausse plus forte que prévu de l'inflation, entraînant ainsi une augmentation plus accentuée des taux directeurs des banques centrales pour la contenir et ce, outre les effets de la guerre en Ukraine sur l'activité économique mondiale ainsi que la baisse des investissements.

Encore faut-il signaler que l'économie mondiale a sensiblement ralenti en 2022 (2,9% contre 5,9% en 2021), suite au déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations qui en ont suivies, ainsi que du resserrement généralisé des politiques monétaires ayant sensiblement affecté la demande mondiale.

Par ailleurs, la BM prévoit un net ralentissement du taux de croissance dans les économies avancées à 0,5% en 2023 contre des prévisions antérieures de 2,2% et 2,5% réalisé en 2022, avec notamment une croissance faible aux États-Unis (0,5% prévu en 2023 contre 1,9% un an plus tôt) et nulle dans la Zone Euro (revenant de 3,3% en 2022 à 0% en 2023).

Quant au Japon, l'activité économique devrait connaître une légère décélération pour atteindre 1% pendant l'année courante contre 1,2 % en 2022.

Concernant les économies émergentes et en développement, la croissance économique se stabilisera, en 2023, au même niveau qu'une année auparavant, soit 3,4% contre des prévisions précédentes de 4,2%. Cette actualisation est imputable à une demande extérieure nettement plus faible que prévue, conjuguée à une forte inflation, des dépréciations monétaires et un resserrement des conditions de financement mondiales et ce, outre les déséquilibres macroéconomiques intérieurs.

Dans ce contexte, le rapport du FMI pour l'année 2023 sur les perspectives mondiales, publié en octobre dernier, indique que le taux d'inflation mondial pourrait baisser au niveau de 6,5% (contre 8,8% en 2022) en relation avec la poursuite du cycle de resserrement monétaire par la plupart des banques centrales dans le but de juguler l'inflation, outre la détente attendue des prix de l'énergie.

---

<sup>1</sup> Sources : Périodiques de conjoncture de la BCT

## Conjoncture nationale<sup>2</sup>

La conjoncture nationale a été marquée en 2022 par :

- Le ralentissement attendu de l'activité économique au cours des années 2022 et 2023.
- La baisse prévue de la production des principales filières agricoles, au cours de la campagne 2022-2023, sous l'effet des conditions climatiques défavorables.
- L'amélioration de l'activité pour certaines industries manufacturières destinées à l'exportation, durant l'année 2022, en dépit de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur la demande extérieure, contre une contreperformance pour les industries non manufacturières.
- La consolidation des indicateurs de l'activité des services, notamment le tourisme et le transport aérien, en 2022.
- L'accélération de l'inflation au cours de l'année 2022.
- La poursuite de la hausse des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2022.
- La baisse de l'indice boursier conjuguée à une intensification des émissions des titres de l'Etat.
- Le creusement du déficit courant et consolidation des entrées nettes de capitaux extérieurs en 2022.
- La dépréciation du dinar face au dollar et à l'euro, en 2022, et la hausse des transactions en devises contre le dinar au comptant.

Pour l'ensemble de l'année 2022, les estimations ont tablé sur un ralentissement de la croissance économique, soit +2,2% contre +4,3% une année auparavant, sous l'effet des retombées persistantes de la crise sanitaire et des répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'activité des différentes branches de l'économie conjuguées à la baisse de la production du secteur des industries extractives.

Concernant le secteur agricole, la situation hydrique pour la campagne 2022-2023 s'est considérablement détériorée en relation avec le manque de précipitations enregistrées durant la période écoulée.

En effet, pour le secteur de l'arboriculture, la récolte de l'huile d'olive pour la campagne 2022-2023 devrait atteindre 180 mille tonnes contre 240 mille tonnes enregistrées au cours de la campagne précédente, soit une contraction de 25%. De même, la production attendue des dattes et des agrumes, pour la même saison, connaîtra un repli de 7,6% et 15,9%, respectivement, pour atteindre 340 mille et 290 mille tonnes.

Quant à la balance alimentaire, elle s'est soldée, durant l'année 2022, par un déficit de 2.920 MDT contre 1.942 MDT une année auparavant. Ce creusement est imputable, principalement, à la poursuite de la hausse des importations (+37,5% contre +12,6% en 2021) et ce, en dépit d'une reprise des exportations (+32% contre -5,8%), notamment celles de l'huile d'olive (+46,2% en valeur). Par conséquent, le taux de couverture s'est détérioré de 2,8 points de pourcentage pour revenir à 67,4%.

Pour ce qui est de l'Industrie, l'activité industrielle manufacturière exportatrice a montré une certaine résilience, en 2022, face à un environnement extérieur difficile marqué par les retombées de l'invasion de l'Ukraine ayant affecté la demande étrangère, ainsi que la hausse

---

<sup>2</sup> Sources : Périodiques de conjoncture de la BCT

des prix des intrants. En effet, les échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur, ont été marqués, durant l'année 2022, par une amélioration des exportations des industries manufacturières, notamment, celles des industries du textile, habillement et cuirs (+21% contre +14,4% en 2021), contre un ralentissement pour les industries mécaniques et électriques (+14,5% contre +21,9%) en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

Par ailleurs, les exportations du secteur de l'agroalimentaire ont affiché une hausse durant la même période, soit +34,1% contre un repli de 3,9% en 2021, en relation avec l'amélioration des exportations de l'huile d'olive. Toutefois, une décélération a marqué les exportations du secteur des mines, phosphate et dérivés, soit 56,1% contre 83,2% un an auparavant et ce, malgré la hausse des prix de ces produits sur les marchés internationaux.

De leur côté, les importations de matières premières et demi-produits ont poursuivi leur hausse, en 2022, soit +33% contre +29,7% au cours de l'année précédente, en relation avec la progression de l'activité industrielle et la hausse des prix internationaux. En revanche, les importations de biens d'équipement ont accusé un ralentissement (+12% contre +16%).

Par ailleurs, la contreperformance des industries non manufacturières s'est poursuivie en 2022, avec, en particulier, un repli de la production nationale du pétrole brut de 14% à fin novembre 2022 suite à l'épuisement naturel de la plupart des gisements. Quant à la production du phosphate, elle a connu une quasi-stagnation, soit 3,7 millions de tonnes contre 3,8 millions en 2021.

Sur le plan énergétique, le déficit commercial énergétique s'est fortement détérioré, passant de 5.219,2 MDT en 2021 à 10.566,8 MDT en 2022, soit environ 42% du déficit commercial global. Cette évolution est expliquée, principalement, par la flambée des prix internationaux de l'énergie. Ainsi, le taux de couverture s'est aggravé davantage pour s'établir à 30,2% contre 36,9% un an plus tôt.

Concernant le secteur touristique, et pour l'ensemble de l'année 2022, les flux touristiques se sont sensiblement accrus de 222,9% contre 11,8% durant l'année précédente, portant sur 5,2 millions de touristes.

Parallèlement, les nuitées touristiques globales ont connu une hausse de 139,8% en 2022 contre 36,9% une année auparavant, pour s'établir à 19,4 millions d'unités.

Corrélativement, les recettes touristiques en devises se sont accrues, sur l'ensemble de l'année 2022, de 83,1% contre 15,1% une année auparavant, pour atteindre 4.279,2 MDT. Sans effet change, la hausse de ces recettes a été de 79% contre 13,1%.

Pour ce qui est de l'inflation au cours de l'année 2022, l'inflation moyenne s'est établie à 8,3% contre 5,7% un an plus tôt. Cette évolution a concerné, principalement, les prix des produits alimentaires (+10,9% contre +6,3%).

Quant aux paiements extérieurs, le secteur extérieur a évolué au cours de l'année 2022 dans une conjoncture internationale morose, marquée par la persistance des répercussions de la crise sanitaire COVID-19 et celles du conflit Russo-Ukrainien, déclenché au début de l'année. Cette situation a été à l'origine de tensions inflationnistes, sans précédent, qui étaient accompagnées par un ralentissement généralisé de l'activité économique mondiale.

Dans ce contexte, la balance courante s'est soldée en 2022 par un déficit en net creusement pour se situer à -12,4 milliards de dinars, soit 8,5% du PIB (contre -7,8 milliards et 6% du PIB une année auparavant). Ce résultat est imputable à l'élargissement du déficit commercial (FOB-CAF) de 55,6% par rapport à 2021 pour s'établir à 25,2 milliards de dinars.

Suite à ces évolutions, la balance générale des paiements a dégagé, en 2022, un déficit de 541 MDT (contre un excédent de 343 MDT une année auparavant) et ce, corrélativement avec la baisse des avoirs nets en devises qui sont revenus à 22.949 MDT, soit l'équivalent à 100 jours d'importation, au terme de l'année 2022 (contre 23.313 MDT et 133 jours, respectivement, à la fin de l'année 2021).

Concernant le taux de change du dinars : Au terme de l'année 2022 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2021, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 7,2% vis-à-vis du dollar et de 0,9% par rapport à l'euro.

Sur le marché des changes international, et au cours de la même période, l'euro s'est déprécié de 5,9% face au dollar.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le dinar s'est apprécié de 5,6 % vis-à-vis du dollar, tandis qu'il s'est déprécié de 2,8% face à l'euro.

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, au cours de l'année 2022 et par rapport à l'année précédente, une appréciation de 1,1% face à l'euro, tandis qu'il s'est déprécié de 9,9% à l'égard du dollar.

Pour ce qui est de l'activité du marché financier, elle a été marquée au cours du dernier trimestre de l'année 2022, par :

- Une baisse de l'indice de référence TUNINDEX de 2,6% ;
- L'introduction de la société « Assurance Maghreb Vie » sur le marché principal de la cote de la bourse à partir du 30 décembre 2022, ce qui a porté le nombre des sociétés cotées à 82 sociétés ;
- Le relèvement de la note de défaut émetteur à long terme en devises de la Tunisie de 'CCC' à 'CCC+' par Fitch Ratings qui a annoncé avoir retiré la Tunisie de la catégorie « Sous observation de critères ».

Pour sa part, la capitalisation boursière a enregistré une hausse de 3,3% par rapport à fin 2021 pour se situer à 24.029 MDT à fin 2022 représentant 16,6% du PIB.

En ce qui concerne l'évolution des indices sectoriels en 2022, elle fait ressortir des rendements positifs pour 10 indices à des taux variant entre 0,8% (indice des produits ménagers et de soins personnels) et 36,8% (indice des Banques).

### ***Le Secteur des Assurances :***

Le secteur des Assurances a été marqué en 2022 par:

- La mise en place d'un cadre réglementaire (règlement n°01/2022 du CGA du 24 juin 2022) portant sur quelques aspects de la gestion financière et comptable des sociétés d'assurances Takaful.
- L'institution d'un nouveau cadre réglementaire (règlement n°02/2022 du CGA du 24 juin 2022) fixant les règles régissant la relation entre les courtiers d'assurance et les sociétés d'assurance.
- L'adoption d'un cadre réglementaire (règlement n°03/2022 du CGA du 11 novembre 2022) portant organisation des contrats d'assurance collectifs, des conventions cadres et des conventions bilatérales.



- L'émission en 2022 par le CGA d'une nouvelle décision (n°01/2021 du 01/12/2021) fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires.

Par ailleurs, l'année 2022 a été caractérisée par la conduite et la poursuite sous l'égide du Comité Général des Assurances (CGA) et en partenariat avec la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) d'un ensemble de projets structurants dont les plus importants sont:

- ***La poursuite du projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » :***

Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA à travers la décision n°01/2020 du 19 juin 2020 relative aux travaux préparatifs pour l'adoption des normes comptables internationales IFRS/IAS. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, a été prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce délai a été reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2023 suite à la décision du Conseil National de la Comptabilité.

- **La poursuite du projet de mise en place du référentiel de Solvabilité Basée sur les Risques (SBR) :** Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (décision n°72/2020 du CGA du 19/06/2020) portant création d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique chargés du pilotage du projet relatif à l'adoption des normes de solvabilité basées sur les risques des compagnies d'assurances. Les travaux réalisés en 2021 et en 2022 ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route sectorielle à horizon 2027.
- **L'adoption en 2022 des nouvelles méthodes de calcul des délais moyen d'indemnisation** suite au nouveau modèle communiqué par le CGA (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010).

***En ce qui concerne les projets sectoriels menés par la FTUSA :***

- L'entrée en exploitation de la plateforme de gestion des Procès-Verbaux (PV) de sinistres Automobile, à laquelle les compagnies d'assurances accèdent en temps réel, afin de consulter et télécharger les PV.
- Le projet de mise en place d'une plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies en matière d'indemnisation des sinistres Automobile, dont la mise en exploitation est prévue à fin 2023.
- Le projet de mise en place d'un rapport de solvabilité sectoriel conformément aux impératifs de l'article 08 du règlement n°01/2021 du CGA du 01/12/2021 relatif aux obligations de reporting et aux éléments constitutifs du rapport annuel des sociétés d'assurance.
- Le projet de mise en place d'une cartographie des risques sectorielle visant à renforcer la culture risk management au sein du secteur des assurances.

## ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

### PRODUCTION

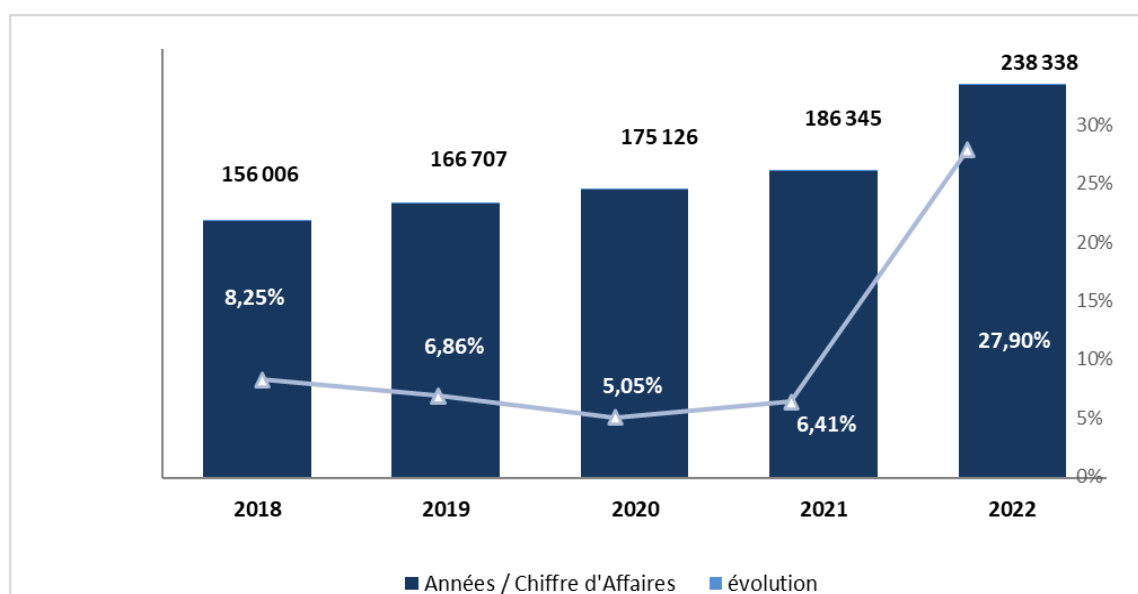
#### *Evolution du Chiffre d'Affaires*

L'activité de la Compagnie s'est caractérisée en 2022 par une évolution substantielle de son chiffre d'affaires, qui a atteint 238.338 mille dinars contre 186.345 mille dinars en 2021, soit une progression de 27,9% (contre 6,41% en 2021). Celle-ci est liée principalement à la réalisation d'un contrat important en assurance Vie (36MD environ). Hormis ce contrat, la croissance enregistrée serait de 8,69%.

Toutefois, la persistance d'une conjoncture économique difficile n'a pas été propice au développement de l'investissement, ce qui a freiné la relance de l'activité du secteur des assurances, notamment en matière d'affaires nouvelles, plus particulièrement pour le segment des Entreprises.

Le graphique suivant retrace l'évolution de l'activité globale de la Compagnie sur les cinq dernières années :

*(en mDT)*

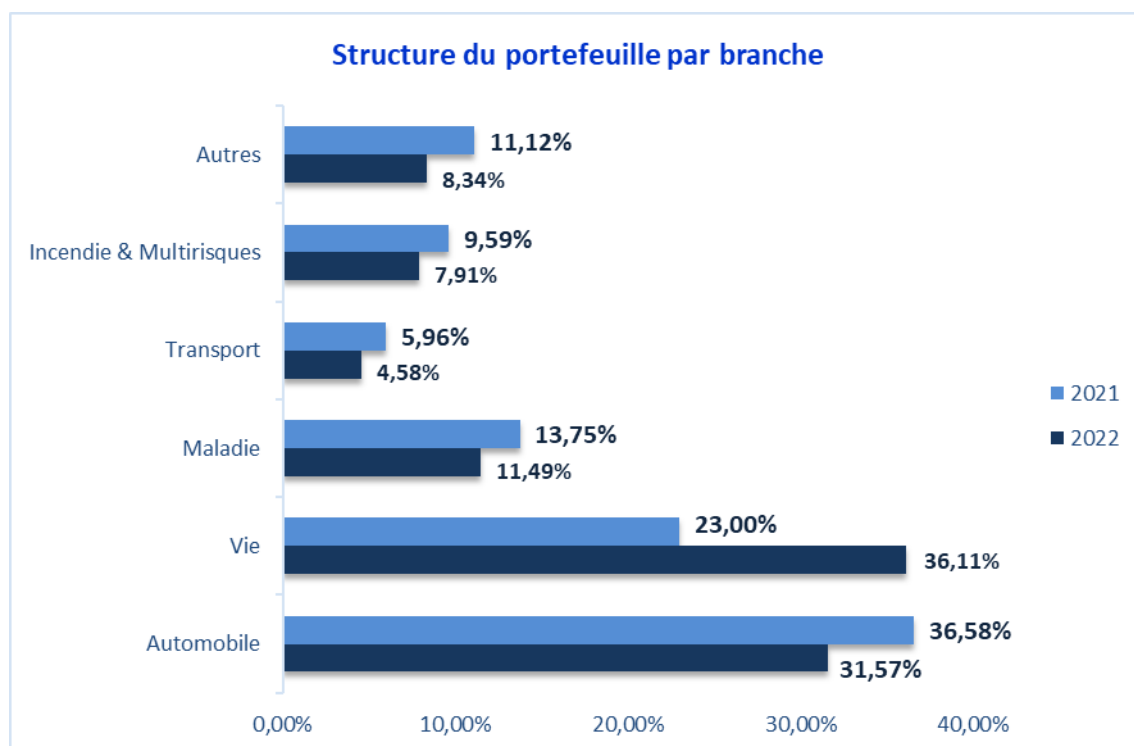


#### *Structure du portefeuille de la Compagnie*

Le structure du portefeuille de la compagnie a connu des modifications significatives découlant de la réalisation du contrat important susmentionné en Vie-Capitalisation :

- La branche Vie, compte tenu de sa croissance exceptionnelle, devance pour la 1<sup>ère</sup> fois la branche Auto pour se placer au 1<sup>er</sup> rang dans la structure globale du portefeuille de la compagnie, avec une part de 36,11% contre 23% en 2021.
- La branche Auto se trouve reléguée au second rang dans le portefeuille de la Compagnie avec une part de 31,57% (36,58% en 2021).

- La branche Maladie maintient sa position au 3<sup>ème</sup> rang dans la structure globale du portefeuille de la compagnie, et ce en dépit du recul de sa part de 2,26 points avec une part de 11,49% (13,75% en 2021).
- La branche Incendie & Multirisques conserve son 4<sup>ème</sup> rang dans le portefeuille global de la Compagnie, malgré une part cumulée en baisse 1,68 points, soit 7,91% en 2022.
- La branche Transport est en perte de poids dans le portefeuille de la Compagnie de 1,38 points (4,58% contre 5,96% en 2021) et se positionne au 5<sup>ème</sup> rang.
- La branche Responsabilité Civile se place au 6<sup>ème</sup> rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de 3,30% (4,40% en 2021).

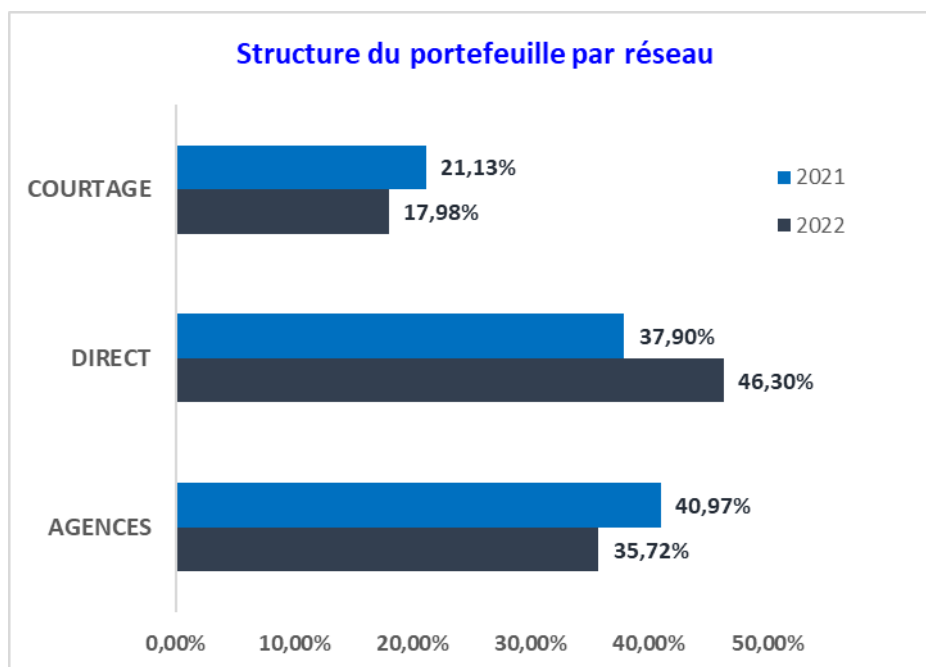


### ***Evolution de la structure du portefeuille par réseau de distribution***

La structure du portefeuille par réseau de distribution a évolué en faveur du Bureau Direct (+8,4 points) suite à la réalisation d'un contrat exceptionnel en Vie, au détriment des réseaux Agences (-5,25 points) et Courtage (-3,15 points).

Le tableau et le graphique, ci-après, illustrent cette évolution :

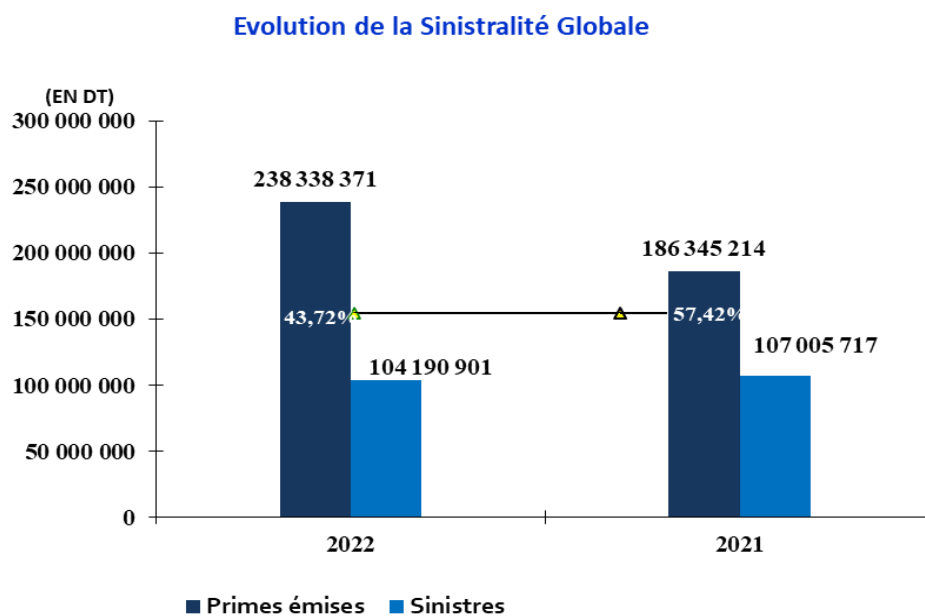
Réseau	Part (en %)		Variation (En points)
	31/12/2022	31/12/2021	
<b>Bureau Direct</b>	46,30%	37,90%	<b>8,40</b>
<b>Agences</b>	35,72%	40,97%	<b>-5,25</b>
<b>Courtage</b>	17,98%	21,13%	<b>-3,15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	



## SINISTRES & SINISTRALITE

Le volume des sinistres déclarés a atteint, au terme de l'exercice 2022, un montant de 104.190.900 dinars contre 107.005.717 dinars à la même période en 2021, soit une baisse de 2,63%.

Le graphique, ci-après, illustre l'évolution des sinistres déclarés ainsi que la sinistralité globale (2022-2021) :



La sinistralité globale de la Compagnie, mesurée par le ratio de Sinistres à Primes, s'est établie à 43,72% contre 57,42% en 2021, soit une amélioration de 13,7 points. Celle-ci s'explique essentiellement par le caractère exceptionnel de l'exercice 2022, marqué par la réalisation d'un contrat important en Vie-Capitalisation (composante non génératrice de sinistres). En dehors de ce contrat, la sinistralité de la Compagnie demeure en amélioration d'environ 6 points, soit 51,44% contre 57,42% en 2021.

### ***Evolution de la sinistralité par réseau***

Au terme de l'exercice 2022, le Bureau Direct a vu sa sinistralité s'améliorer d'une manière significative, laquelle fortement induite par la branche Vie (réalisation d'un contrat important en Vie). Quant au réseau Agences, il a également enregistré une baisse relativement importante de sa sinistralité qui s'explique par une fréquence de sinistres touchant le segment Entreprises moins importante que celle de l'exercice écoulé. Pour ce qui est du Courtage, sa sinistralité est en léger recul.

Le tableau ci-après indique les variations enregistrées :

Réseau	S/P (en %)		Variation (En points)
	31/12/2022	31/12/2021	
<b>Bureau Direct</b>	<b>24,07%</b>	<b>43,25%</b>	<b>-19,18</b>
<b>Agences</b>	<b>63,08%</b>	<b>70,94%</b>	<b>-7,86</b>
<b>Courtage</b>	<b>55,83%</b>	<b>56,63%</b>	<b>-0,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43,72%</b>	<b>57,42%</b>	<b>-13,7</b>

## **LA GESTION FINANCIERE**

### ***Les Placements***

Les placements nets de la Compagnie totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 610.767.659 dinars (530.323.199 dinars au 31 décembre 2021). Ces placements ont généré un revenu total de 42.448.076 dinars (42.062.305 dinars en 2021), soit une évolution de 0,92%.

Le portefeuille net des placements financiers a atteint, au 31 décembre 2022, un montant de 590.194.373 dinars contre 510.909.847 dinars en 2021. En ce qui concerne le revenu généré par ce portefeuille, il a progressé de 0,43%, en passant de 40.127.728 dinars à 40.298.848 dinars, au terme de l'exercice 2022.

### ***La Trésorerie***

Au terme de l'exercice 2022, les encaissements de la Compagnie totalisent un montant de 248.786.328 dinars contre 201.937.130 dinars, à la même période en 2021, soit une progression de 23,20%.

Quant au ratio d'encaissement global de la Compagnie, il s'est accru de 2,71 points pour atteindre 84,28% en 2022 contre 81,57% en 2021.

## RESULTATS DE LA COMPAGNIE EN 2022

### L'ACTIVITE NON-VIE

#### L'AUTOMOBILE

Les émissions de la branche Auto ont atteint au terme de l'exercice 2022, un montant de 75.236.846 dinars contre 68.162.238 dinars en 2021.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à 56.661.193 dinars contre 51.094.915 dinars en 2021. Il en découle une aggravation de la sinistralité en Automobile de 0,35 point.

Cette situation traduit un retour de la sinistralité à la normale avec une tendance haussière constatée depuis 2021, après une année exceptionnelle en 2020 marquée par le confinement général et les mesures restrictives de circulation liées à la pandémie covid-19 (S/P en 2020 : 57,32%).

#### Résultats de la Branche Automobile

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	75 236 846	68 162 238	10,38%
<b>Sinistres</b>	56 661 193	51 094 915	10,89%
<b>S/P</b>	<b>75,31%</b>	<b>74,96%</b>	<b>0,35 Pt</b>

#### L'INDIVIDUELLE

L'activité de la branche Individuelle est restée quasiment stable par rapport l'exercice précédent, avec un volume de production de 1.021.067 dinars contre 1 .046.615 dinars en 2021.

Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie à 39,32% contre 34,55% en 2021, soit une aggravation de 4,76 points.

#### Résultats de la branche Individuelle

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	1 021 067	1 046 615	-2,44%
<b>Sinistres</b>	401 472	361 655	11,01%
<b>S/P</b>	<b>39,32%</b>	<b>34,55%</b>	<b>4,76 Pts</b>

#### L'INCENDIE & MULTIRISQUES

La branche Incendie & Multirisques, en évolution de son chiffre d'affaires de 5,53%, cumule en 2022 un volume de primes de 18.863.700 dinars contre 17.874.893 dinars en 2021. La réalisation de certaines affaires nouvelles est à l'origine de la progression enregistrée.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant de 9.859.887 dinars contre 11.791.302 dinars en 2021, soit un écart favorable de 1.931.415 dinars. Ceci s'est traduit par un redressement notable de la sinistralité de 13,7 points en s'établissant au terme de la période de référence à 52,27%.

### Résultats consolidés des Branches Incendie & Multirisques

(en DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	18 863 700	17 874 893	5,53%
<b>Sinistres</b>	9 859 887	11 791 302	-16,38%
<b>S/P</b>	<b>52,27%</b>	<b>65,97%</b>	<b>-13,70 Pts</b>

### LE TRANSPORT ET L'AVIATION

La production en Transport & Aviation totalise, au 31/12/2022, un montant de 10.927.250 dinars contre 11.109.865 dinars en 2021, soit un léger recul de 1,64%.

Cette situation reflète une évolution controversée des principales composantes de la branche : Les Risques Pétroliers accusent un recul important de leur activité, alors que les assurances Facultés sont en progression suite à la réalisation d'affaires nouvelles importantes.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant de 1.971.093 dinars contre 1.139.029 dinars en 2021. La branche a maintenu un niveau favorable de sinistralité, en dépit de son aggravation, en s'établissant à 18,04% au terme de l'exercice 2022.

### Résultats de la Branche Transport et Aviation

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	10 927 250	11 109 865	-1,64%
<b>Sinistres</b>	1 971 093	1 139 029	73,05%
<b>S/P</b>	<b>18,04%</b>	<b>10,25%</b>	<b>7,79 Pts</b>

### LES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS :

La rubrique « Autres dommages aux biens » regroupe l'ensemble des Risques Techniques et les Risques Divers (Vol, Bris de glaces et Dégâts des eaux). Ces risques cumulent en 2022 un volume de primes de 4.859.058 dinars contre 4.781.654 dinars en 2021.

Les « Autres dommages aux biens » totalisent en 2022 un volume de sinistres déclarés de 2.275.693 dinars contre 4.264.561 dinars en 2021. Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est rétablie au terme de l'exercice 2022 à un niveau usuel, soit 46,83% contre 89,19% en 2021.

- **LES RISQUES TECHNIQUES :**

Au terme de l'exercice 2022, le volume de production au titre des Risques Techniques n'a pas connu d'évolution significative, en s'établissant à 4.321.671 dinars contre 4.295.142 dinars en 2021.

Quant aux sinistres déclarés, ils totalisent en 2022 un montant de 2.207.733 dinars contre 4.181.010 dinars en 2021, soit un écart favorable de 1.973.277 dinars, lié à l'absence de sinistres importants par référence à l'exercice 2021.

- **LES RISQUES DIVERS :**

Les Risques Divers, composés du « Vol, Bris de Glaces et Dégâts des Eaux », cumulent en 2022 un volume de primes émises de 537.387 dinars contre 486.512 dinars en 2021.

Concernant les sinistres déclarés au titre des Risques Divers, ils totalisent en 2022 un montant de 67.959 dinars contre 83.550 dinars en 2021.

Le tableau, ci-après, illustre l'évolution des indicateurs d'activité de la catégorie « Autres Dommages aux biens » :

### Résultats de la branche Autres dommages aux biens

(En DT)

	2022	2021	Variations
<b>Primes émises</b>	4 859 058	4 781 654	1,62%
<b>Sinistres</b>	2 275 693	4 264 561	-46,64%
<b>S/P</b>	<b>46,83%</b>	<b>89,19%</b>	<b>-42,35 Pts</b>

### LA CONSTRUCTION :

Les primes émises au titre des assurances construction (RC Décennale) se sont établies à 258.346 dinars contre 383.547 dinars en 2021.

Les sinistres déclarés de la branche totalisent, au terme de l'exercice 2022, un montant de 55.000 dinars contre 24.600 dinars en 2021. Quant à sa sinistralité, elle s'est établie à 21,29%.

### Résultats de la Branche RC Décennale (Construction)

(En DT)

	2022	2021	Variations
<b>Primes émises</b>	258 346	383 547	-32,64%
<b>Sinistres</b>	55 000	24 600	123,58%
<b>S/P</b>	<b>21,29%</b>	<b>6,41%</b>	<b>14,88 Pts</b>

### LA RESPONSABILITE CIVILE

Le volume des primes émises de la branche RC s'est établi en 2022 à un montant de 7.859.678 dinars contre 8.202.760 dinars en 2021, soit un recul de l'activité de 4,18%.



Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent un montant 1.298.626 dinars contre 2.822.428 dinars en 2021. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'améliorer d'une manière sensible en s'établissant à 16,52% contre 34,41% en 2021.

### Résultats de la Branche Responsabilité Civile

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	7 859 678	8 202 760	-4,18%
<b>Sinistres</b>	1 298 626	2 822 428	-53,99%
<b>S/P</b>	<b>16,52%</b>	<b>34,41%</b>	<b>-17,89 Pts</b>

### L'AGRICOLE

Les assurances Agricoles enregistrent au terme de l'exercice 2022 un volume de primes de 680.387 dinars contre 940.072 dinars en 2021, soit une baisse de l'activité d'environ 28% provenant de la composante Mortalité de Bétail.

Concernant les sinistres déclarés de la branche Agricole, ils se sont établis à 201.888 dinars contre 276.024 dinars en 2021. La sinistralité demeure quasiment stable avec un S/P de 29,67% en 2022.

### Résultats de la Branche Risque Agricole

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	680 387	940 072	-27,62%
<b>Sinistres</b>	201 888	276 024	-26,86%
<b>S/P</b>	<b>29,67%</b>	<b>29,36%</b>	<b>0,31 Pt</b>

### LE CREDIT

La branche Crédit cumule en 2022 un volume de primes de 2.138.224 dinars contre 2.439.377 dinars en 2021, soit un recul de 12,35% imputable à la composante Crédit à l'Export.

Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie au même niveau qu'en 2021, soit 12% environ.

### Résultats de la Branche Crédit

(En DT)

	2022	2021	Variation
<b>Primes émises</b>	2 138 224	2 439 377	-12,35%
<b>Sinistres</b>	257 771	292 784	-11,96%
<b>S/P</b>	<b>12,06%</b>	<b>12%</b>	<b>0,05 Pt</b>

### L'ASSISTANCE AUX VOYAGES

La branche Assistance aux voyages a enregistré en 2022 un chiffre d'affaires de 772.853 dinars contre 660.694 dinars en 2021, soit une progression de 16,98%.

### LA SANTE (MALADIE & INVALIDITE)

En progression de 6,22%, la production de la branche Santé (Maladie & Invalidité) a atteint en 2022, un montant de 29.627.659 dinars contre 27.893.054 dinars en 2021.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent en 2022 un montant de 26.269.358 dinars contre 25.919.864 dinars en 2021. Il en découle une amélioration de la sinistralité de la branche de plus de 4 points, en s'établissant à 88,66% contre 92,93% en 2021.

### Résultats de la Branche Maladie & Invalidité

	2022	2021	(En DT) Variation
Primes émises	29 627 659	27 893 054	6,22%
Sinistres	26 269 358	25 919 864	1,35%
S/P	<b>88,66%</b>	<b>92,93%</b>	<b>-4,26 Pts</b>

### L'ACTIVITE VIE

Le chiffre d'affaires de la branche Vie a plus que doublé en 2022, pour atteindre un montant de 86.063.147 dinars contre 42.850.444 dinars en 2021, soit une croissance de 100,85%. Ceci a permis à la branche de devancer la branche Auto, pour se situer au 1<sup>er</sup> rang dans la structure du portefeuille de la Compagnie, avec une part de 36% (23% en 2021).

Les sinistres déclarés de la branche Vie totalisent en 2022 un montant de 4.938.920 dinars contre 9.018.555 dinars en 2021. Il en résulte une baisse de la sinistralité de la branche de plus de 15 points. Celle-ci est liée notamment à la réalisation d'un contrat important en Vie-épargne (composante non génératrice de sinistres).

### Résultats de la Branche Vie

	2022	2021	(En DT) Variation
Primes émises	86 063 147	42 850 444	100,85%
Sinistres	4 938 920	9 018 555	-45,24%
S/P	<b>5,74%</b>	<b>21,05%</b>	<b>-15,31 Pts</b>

## LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux totalisent en 2022 une enveloppe de 50.021.099 dinars contre 47.332.445 dinars en 2021, soit une augmentation de 6% par rapport à l'exercice précédent.

Ces frais généraux sont constitués essentiellement des charges du personnel qui cumulent au 31/12/2022, un montant de 15.500.899 dinars contre 14.329.475 dinars, en 2021 (+8,2%), et des commissions qui ont atteint au terme de la période de référence, un montant de 21.847.478 dinars contre 19.766.012 dinars en 2021.

Le ratio des frais généraux rapportés aux primes émises est passé, pendant la période de référence, de 25,40% à 20,98%.

Le ratio des commissions sur les primes émises s'est établi à 9,17% au 31 décembre 2022 contre 10,61% en 2021.

## LES RESULTATS TECHNIQUES

### LE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

L'activité technique non-Vie a enregistré un bénéfice de 6.847 mille dinars contre 7.762 mille dinars en 2021.

(En DT)

Résultat technique Non-Vie	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Montant</b>	10 545 985	23 279 132	25 863 627	7 762 313	6 846 710
<b>Evolution</b>	<b>-24,37%</b>	<b>120,74%</b>	<b>11,10%</b>	<b>-69,99%</b>	<b>-11,80%</b>

### LE RESULTAT TECHNIQUE VIE

La branche Vie a dégagé un résultat bénéficiaire de 6.960 mille dinars contre 4.208 mille dinars en 2021. Cette amélioration traduit le retour progressif du résultat Vie à sa tendance normale, après une année exceptionnelle 2021 marquée par l'impact de la pandémie COVID-19 sur la fréquence des sinistres, notamment au niveau des assurances Décès.

(En DT)

Résultat technique Vie	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Montant</b>	7 216 748	23 032 651	10 533 472	4 208 100	6 959 100
<b>Evolution</b>	<b>33,13%</b>	<b>219,16%</b>	<b>-54,27%</b>	<b>-60,05%</b>	<b>65,39%</b>

## LE RESULTAT NET

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net de la Compagnie s'est établi à 17.104 mille dinars contre 21.056 mille dinars au 31 décembre 2021.

Cette baisse du résultat global de la Compagnie est liée notamment à l'impact d'éléments non techniques.

### Evolution du résultat net

(En DT)

Résultat net	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Montant</b>	16 318 785	51 276 988	25 524 992	21 056 249	17 103 870
<b>Evolution</b>	<b>8,58%</b>	<b>214,22%*</b>	<b>-50,22%</b>	<b>-17,51%</b>	<b>-18,77%</b>

\*Réalisation d'une plus-value exceptionnelle d'environ 38MD, rentrant dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées au sein des groupes de sociétés.

## REPARTITION DES BENEFICES

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé au titre de réserves obligatoires ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le 10<sup>ème</sup> du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale.
- Les sommes reportées à nouveau.
- Le reliquat est réparti aux actionnaires.
- La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

### Répartition des bénéfices

(En DT)

Rubriques	2020	2021	2022
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	25 524 992	21 056 249	17 103 870
<b>Report antérieur</b>	540 204	565 196	521 444
<b>Total à répartir</b>	<b>26 065 196</b>	<b>21 621 445</b>	<b>17 625 314</b>
<b>Répartition</b>			
<b>Réserves</b>			
<i>Réserves légales</i>			
<i>Autres réserves</i>	8 700 000	4 300 000	
<b>Report à nouveau</b>	565 196	521 444	
<b>Dividendes</b>	<b>16 800 000</b>	<b>16 800 000</b>	

## **RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES**

Les fonds propres de la compagnie avant répartition du résultat de l'exercice ont atteint 157.897.503 Dinars à fin 2022 contre 157.593.633 Dinars au 31 décembre 2021.

### **Tableau d'évolution des capitaux propres**

*(En DT)*

Rubriques	2020	2021	2022
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital	53 345 873	67 045 873	75 245 873
Autres capitaux propres	43 926 315	38 926 315	35 026 315
Résultats reportés	540 204	565 196	521 444
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>	<b>127 812 392</b>	<b>136 537 384</b>	<b>140 793 633</b>
Résultat au 31 décembre	25 524 992	21 056 249	17 103 870
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>153 337 384</b>	<b>157 593 633</b>	<b>157 897 503</b>
<b>Total capitaux propres après affectation</b>	<b>136 537 384</b>	<b>140 793 633</b>	

## ***NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES***

### **RATIOS REGLEMENTAIRES**

En tant que société d'assurances, la Compagnie doit identifier et quantifier ses engagements futurs et actuels. A cet effet, Astrée a constitué les provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits (réf: article 59 du code des assurances). Par ailleurs, la Compagnie a constitué une marge de solvabilité suffisante pour toutes ses opérations (réf: article 58 bis du code des assurances). Il s'agit de ratios réglementaires garants d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

### **CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE**

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Compagnie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations à travers les structures dédiées à cet effet.

En effet, la structure d'audit interne au sein de la Compagnie a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

La structure conformité a pour mission de mettre en œuvre une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, formaliser et mettre à jour périodiquement la

politique de conformité de la compagnie, identifier et évaluer le risque de non-conformité et animer la filière conformité (suivi des incidents et des actions associées).

La structure de gestion des risques a pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la compagnie en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

La structure d'actuariat a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification et les règles de souscription des produits.

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2022 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité des Risques et du Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Comité Permanent d'Audit Interne veille au respect par la société de la mise en place d'un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination des Commissaires aux Comptes et autorise la désignation des auditeurs internes.

Le Comité de Gestion des Risques rend compte au Conseil d'Administration en matière de gouvernance de la surveillance des risques. Il conseille le Conseil d'Administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôle la mise en place. Il approuve et revoit régulièrement les politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la compagnie est ou pourrait être exposée.

Il examine les rapports réguliers sur la gestion des risques liés aux activités de la compagnie, et la manière dont ils sont contrôlés et suivis par la structure en charge de la gestion des risques. Il contrôle l'exposition au risque des activités, par l'examen régulier de la cartographie des risques et s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction générale.

Par ailleurs, la Compagnie dispose d'un Comité de placements chargé essentiellement de la mise en œuvre et de la mise en application d'une stratégie générale de placement de la Compagnie. Il veille à assurer une gestion optimale du portefeuille de la Compagnie.

Le conseil exerce son rôle et s'acquiesce de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la compagnie et aux politiques et procédures internes.

### **LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT**

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-26 du 07 Août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, telle que complétée par la loi n°2019-09 du 23 janvier 2019, et conformément aux impératifs de la circulaire n°02-2019 du 28 Août 2019 du Comité Général des Assurances, Astrée s'est dotée d'un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose notamment sur un progiciel informatique dédié et intégré avec le système central de la Compagnie.

Astrée engage chaque année des actions de formation au profit de son personnel et de son réseau afin de les sensibiliser par rapport aux diligences qui leur incombent, conformément à la politique de conformité de la Compagnie en matière de blanchiment d'argent.

### ***LE TITRE ASTREE EN BOURSE***

L'indice de la place TUNINDEX, a enregistré une hausse de 15,10% au 31 décembre 2022 contre une croissance de 2,34% en 2021.

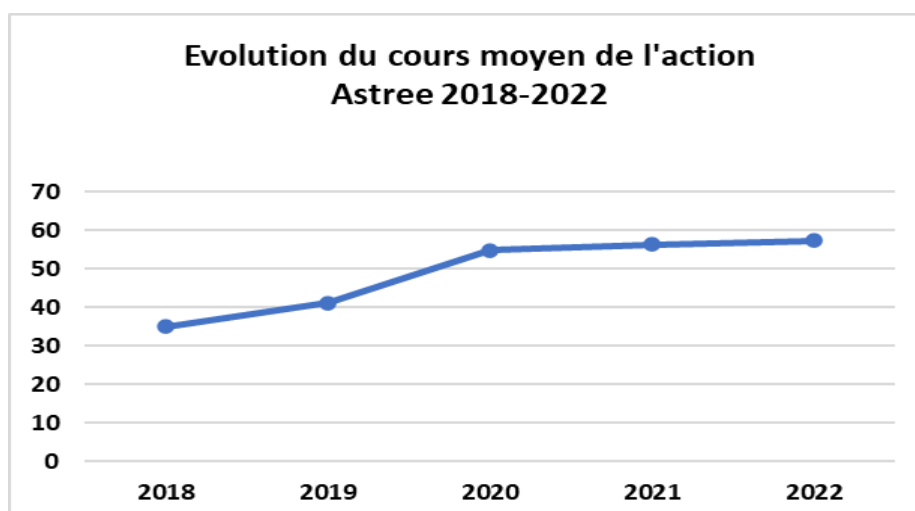
Le TUNINDEX20 a réalisé une hausse de 18,09% au 31 décembre 2022 contre une croissance de 2,24% durant l'année 2021.

Dans ce contexte, le cours de l'action de notre Compagnie a clôturé l'exercice 2022 à 52,000 dinars contre 56,200 dinars en 2021.

Il en découle une capitalisation boursière au 31 décembre 2022 de 312.000 mille dinars contre 337.000 mille dinars fin 2021.

Le nombre d'actions d'Astrée échangées, en 2022, totalise 429.492 actions pour un montant de 24.639.195 dinars, soit un cours moyen de 57,368 dinars par action.

#### **Evolution du cours de l'action ASTREE au 31 Décembre (2018/2022) :**



## ***DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE***

### **LE SYSTEME D'INFORMATION**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan Directeur Informatique qui s'articule autour des axes suivants :

- Une gestion intégrée des processus et des contenus (ECM/BPM),
- Une activité métier et support bâtie autour des ERP (progiciels de gestion intégrée) :
- Une infrastructure fiable, évolutive et sécurisée.
- Une sécurité du système d'information assurée à travers une politique basée sur la norme ISO 27001.
- Une restructuration de la Direction des Systèmes d'Information dans le but de faciliter le suivi des projets liés au plan directeur informatique et de fournir des services selon les référentiels de bonnes pratiques.

Astrée a procédé en 2022, dans le cadre de sa stratégie de digitalisation des processus, à la finalisation des actions de reprise de l'existant documentaire et de mise en place d'un scan center.

Concernant le projet de la mise en place d'un système de gestion intégrée des activités support (plateforme Sage), la Compagnie dispose aujourd'hui d'un système intégré qui permet de gérer toute son activité support avec une interconnexion avec l'ERP métier.

Dans le cadre du projet de refonte de son système d'information, Astrée a poursuivi en 2022 le processus qu'elle a engagé en vue de l'acquisition d'un « ERP » pour la gestion de son activité (VIE et Non-VIE).

Sur le plan organisation, Astrée a engagé en 2022 une mission de réorganisation et de redimensionnement des ressources de la Direction des systèmes d'information, afin de la doter des moyens nécessaires pour accompagner la société dans sa transformation digitale et offrir des services selon les normes en vigueur.

### **L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF**

Au 31/12/2022, l'effectif permanent de la Compagnie s'est établi à 192 employés contre 180 à fin 2021. Cette évolution provient du besoin issu de l'évolution des diverses activités de la Compagnie, de la création d'un département « Organisation & AMOA », du remplacement des départs et la préparation de la mise en place du nouveau ERP.

Courant 2022, la Compagnie a enregistré dix départs dont six à la retraite.

L'âge moyen du personnel permanent de la Compagnie est resté quasi stable pour s'établir à 39,6 ans à fin 2022 contre 39,5 ans à fin 2021.

Le taux d'encadrement s'est amélioré pour atteindre 62,5% fin 2022 contre 61% à fin 2021.



## LA FORMATION

La Compagnie continue de considérer le développement des compétences des ressources humaines par la formation comme un vecteur important de sa croissance et un gage de sa performance dans un environnement très concurrentiel et face à de nouveaux impératifs technologiques et réglementaires, notamment de bonne gouvernance et de gestion des risques.

Tenant compte des nouveaux impératifs règlementaires et techniques, la Compagnie a réalisé, en 2022, des actions de formation ciblées, notamment des cycles longs (IFRS, certifications métier, lutte contre la fraude, AMOA, gestion de projets SI digitalisés via les outils ISTQB & PSM ...), qui ont totalisé 672 heures contre 507 heures en 2021, réparties sur 112 jours contre 85 jours en 2021 et dont a bénéficié une population de 31 cadres et employés, soit environ 16% de l'effectif global de la Compagnie.

## ***EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2023***

Concernant les prévisions de la conjoncture économique nationale pour l'année 2023, il est prévu une poursuite du ralentissement de l'activité économique avec une faible croissance de 1,8%, en relation avec les défis et les risques implicites à l'échelle nationale et internationale, outre la persistance des déséquilibres macroéconomiques. En effet, les tensions géopolitiques auront un impact sur la demande étrangère, notamment celle émanant de la Zone Euro, principal partenaire de la Tunisie, alors que le niveau élevé de l'inflation pèsera sur la consommation des ménages et ce, outre les conditions climatiques défavorables qui affecteront la saison agricole.

La persistance d'une conjoncture socio-économique difficile en 2022 n'a pas été propice à la reprise de l'activité économique nationale, plus particulièrement, au niveau de la relance des investissements, aussi bien, locaux qu'étrangers. Ceci s'est traduit par le rétrécissement de la matière assurable, notamment la rareté des affaires nouvelles relevant du segment des Entreprises.

Dans ce contexte économique, et face à une concurrence de plus en plus vive entre les différents opérateurs du marché des assurances, la Compagnie a établi son budget de production pour l'année 2023, et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 232,497MD contre 238,338MD au 31/12/2022, soit un recul attendu de 2,45%.

<b>Libellé</b>	<b>Prévisions 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Variations 2022/2021</b>
Chiffre d'affaires (CA)	<b>232,497MD</b>	238,338MD	<b>-5,841MD (-2,45%) *</b>

(\*) +5,5% hors impact contrat exceptionnel de 2021 (en Vie-Capitalisation)

Il y a lieu de préciser que compte non tenu de l'impact du contrat exceptionnel réalisé en 2021 (en Vie-Capitalisation), il est attendu que le chiffre d'affaires de la Compagnie serait en progression de 5,5%.